

## Le Fongecif Île-de-France présente son rapport d'activité 2015

Paris, le 8 avril 2016 – Les résultats 2015 du Fongecif d'Île-de-France : plus de 50 000 conseils en évolution professionnelle dans la première année de mise en œuvre de ce nouveau dispositif et 244 millions d'euros engagés pour le financement de congés individuels de formation.

Le Fongecif Île-de-France, première plateforme d'information, de conseil et d'accompagnement des salariés d'Île de France, publie les résultats de son activité 2015.

Son rapport 2015 confirme la dynamique engagée sur le conseil en évolution professionnelle, et la formation avec des actions sur des publics prioritaires.

« La réforme professionnelle a donné au Fongecif de nouvelles perspectives pour développer et valoriser son action d'accompagnement. Plus de 300 000 personnes ont été informées, orientées et accompagnées par l'un de nos conseillers. Nous avons reçu plus de personnes physiquement à notre Espace conseil basé à Paris et par téléphone. Notre prochaine étape va être une montée en puissance sur le web et des services accessibles en ligne dès cette année, et toujours dans cette logique d'accompagnement », déclare Laurent Nahon, Directeur général du Fongecif d'Île-de-France.

### Le Fongecif Île-de-France : un rôle majeur tant auprès des salariés que des entreprises

Opérateur du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) et acteur-pivot du Compte Personnel de Formation (CPF), le Fongecif Île-de-France – pour répondre à l'enjeu d'une meilleure sécurisation des parcours professionnels – a renforcé son action auprès des entreprises et des branches professionnelles.

En effet, informer les salariés et les employeurs des dispositifs et services à leur disposition pour maintenir et développer les compétences est l'un des moyens pour mobiliser plus efficacement encore le Fongecif.

L'organisme dispose d'une meilleure visibilité et de connaissance des attentes des entreprises en termes de compétences. Il peut ainsi être pour les salariés une ressource pour s'informer non seulement sur la formation, les financements mais aussi sur l'emploi et l'évolution économique de la Région.

### Un déploiement de la nouvelle offre de services du CEP qui rencontre son public

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Fongecif Île-de-France, opérateur désigné du CEP, a été en capacité de délivrer le conseil en évolution professionnelle et d'accompagner les salariés et les entreprises sur le compte personnel de formation.

Tout actif en contact avec le Fongecif Île-de-France a pu bénéficier d'un Conseil en Évolution Professionnelle.

Et les conseillers ont progressivement recentré leurs activités sur l'accompagnement, le conseil et l'ingénierie financière.

En 12 mois, plus de 50 000 conseils en évolution professionnels ont été délivrés.

Le Fongecif Île-de-France a constaté une modification des attentes des salariés.

Si auparavant leurs démarches portaient généralement sur une demande d'informations pour un financement, l'accès à un conseil en évolution professionnelle personnalisé et individualisé correspond clairement à un besoin d'accompagnement sur leur situation professionnelle.

## La formation et l'acquisition de compétences : toujours une forte attente des salariés

24 300 dossiers ont été instruits, soit 4 % de plus qu'en 2014.

15 400 projets de salariés ont été financés soit 5 % de plus qu'en 2014. (CIF, bilan de compétences, VAE, formation hors temps de travail, CPF).

- 7 261 congés individuels de formation CDI
- 1 219 congés individuels de formation CDD
- 4 889 bilans de compétences
- 1 137 validations des acquis de l'expérience (VAE)
- 586 formations hors temps de travail (FHTT)
- 306 congés individuels de formation couplés à la mobilisation du CPF

*« 2015 aura été pour le Fongecif Île-de-France une année particulièrement dense. Pour répondre aux enjeux de la réforme, la mobilisation a été forte, tant du point de vue des paritaires que des collaborateurs du Fongecif. En 2016, nous poursuivons le travail engagé et capitalisons sur nos réussites pour aller plus loin dans l'accompagnements des salariés et des entreprises avec l'exigence du service adapté aux enjeux socio-économiques de la région Île-de-France. »* conclue Laurent Nahon, directeur général du Fongecif Île-de-France

CONSULTEZ LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

CONSULTEZ LE BILAN DE L'ACTION PARITAIRE 2015

### À propos du Fongecif Île-de-France

Le Fongecif Île-de-France est l'un des cinq opérateurs habilités à délivrer le conseil en évolution professionnelle. Le Fongecif Île-de-France accueille, conseille et accompagne les salariés d'Île-de-France dans leur projet d'évolution professionnelle. Organisme paritaire interprofessionnel, le Fongecif Île-de-France finance les projets individuels des salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation, d'un bilan de compétences, d'une formation hors temps de travail ou d'une validation des acquis de l'expérience.

Le président du Fongecif Île-de-France est Patrick Frange, la vice-présidente Myriam Pesic, et le directeur général Laurent Nahon.

Pour en savoir plus : [www.fongecif-idf.fr](http://www.fongecif-idf.fr)

### Contact presse

Elham Vanhems – Tél. : 01 44 10 59 40 – Courriel : [e.vanhems@fongecif-idf.fr](mailto:e.vanhems@fongecif-idf.fr)